

Discours

De Joachim Masur, membre du Comité
Evénement Conférence de presse annuelle de l'ASA
Date 2 février 2017
Lieu Zurich

Changement climatique – les assureurs soutiennent des objectifs climatiques ambitieux

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames, Messieurs,

De telles images témoignent des souffrances indicibles des personnes touchées ainsi que de l'ampleur des dommages matériels provoqués lors de catastrophes naturelles. Rappelons-nous les innombrables inondations de ces dernières années en Suisse, en Suisse centrale, en Romandie et aussi au Tessin. En quelques minutes à peine, des rues se sont transformées en torrents. Mais aussi en Allemagne où Erika, Friederike et Gisela ont provoqué des inondations qui ont emporté des voitures et rasé des maisons. Cette même dépression a également entraîné son lot de morts et de blessés en France, en Belgique et en Roumanie. N'oublions pas l'ouragan Matthew et ses vents de plus de 200 kilomètres qui ont balayé les Caraïbes, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale ainsi que la côte Est des Etats-Unis, laissant un paysage de désolation derrière eux avec plus d'un millier de morts et des dommages d'un montant indéterminé. La liste est encore longue, malheureusement.

Avec le changement climatique, devons-nous nous attendre à la multiplication des catastrophes et à leur renforcement ? Malheureusement, nombre de prévisions vont dans ce sens. La santé publique est aussi directement touchée par le réchauffement climatique : les températures extrêmes entraînent du stress dû à la chaleur et favorisent la transmission de maladies, notamment par la prolifération des moustiques tigres. Publié juste avant le forum économique mondial de Davos, le nouveau Global Risk Report 2017 confirme ces constats de manière claire et nette : le changement climatique et l'augmentation des risques environnementaux font courir d'énormes risques à l'économie mondiale.

En conséquence, nous les assureurs, sommes directement touchés par l'évolution du climat. C'est la raison pour laquelle, il est vital pour nous de minimiser autant que possible les risques liés à l'environnement, sans oublier qu'une politique commerciale durable doit également tenir compte d'objectifs économiques, sociaux et écologiques. Nous avons donc rédigé une prise de position sur le climat et l'énergie dans laquelle nous nous engageons à adopter une stratégie de protection durable de l'environnement et à encourager la transformation de l'économie et de la société dans le sens d'une durabilité environnementale. Tel est en quelque sorte le manifeste de notre branche en matière de politique climatique.

Nous allons assez loin d'ailleurs dans nos propositions, surtout comparé avec d'autres branches. Vous avez notre prise de position sous les yeux ; je ne reviendrai donc que sur quelques-uns des points évoqués.

Pour la branche de l'assurance, il est évident qu'elle soutient des objectifs ambitieux de politique climatique et, en particulier, ceux de l'accord de Paris conclu lors de la conférence sur le climat de décembre 2015 (COP21) dont l'ambition finale réside dans la limitation du réchauffement climatique mondial à moins de 2°C. Par ailleurs, nous entendons réduire nos émissions de CO₂ tout le long de la chaîne de création de valeur afin que celles-ci diminuent de moitié jusqu'en 2030 par rapport à leur niveau de 1990 et atteignent même - 85 % en 2050, soit une émission nette nulle à partir de 2050. Tous les acteurs économiques ont leur rôle à jouer ; et nous, les assureurs suisses, nous ne manquerons pas de contribuer à cet effort général.

Nous sommes prêts à partager notre savoir pour définir une politique d'adaptation à l'évolution du climat (*mitigation* en anglais). Afin d'atténuer les effets du changement climatique, nous optimisons nos propres bâtiments et intégrons systématiquement des critères environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans la sélection de nos placements financiers. Nombre d'assureurs sont actifs dans ce domaine.

A la Zurich, par exemple, l'année dernière, nous avons mis à la disposition de tous notre radar sur les dangers naturels. En quelques clics, il permet aux propriétaires et aux entreprises de vérifier si leurs biens ou leurs sites de production sont menacés par des dangers naturels comme les inondations ou les coulées de boue. En effet, les risques de hautes eaux sont largement sous-estimés dans les zones urbaines. Au total en Suisse, ce sont près de 20 % de la surface d'habitat et d'infrastructures et quelque 1,8 million de personnes qui sont menacés. Il s'agit de sensibiliser l'opinion publique.

La Mobilière aussi traite activement la question des risques naturels. Depuis 2006, elle a alloué près de 30 millions de francs à des projets de recherche et des mesures de prévention des dangers naturels. Il s'agit pour l'essentiel de projets de protection contre les crues, mais elle a aussi soutenu la mise en place de dispositifs de protection contre les avalanches et les chutes de pierres.

Autre exemple encore, la Helvetia qui par son engagement pour la forêt protectrice contribue au reboisement de forêts en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, en France et en Suisse. L'aménagement des forêts protectrices constitue une importante mesure de protection contre les catastrophes naturelles, car ces forêts protègent les villes et les villages, c'est-à-dire la population, mais aussi les infrastructures et les moyens de transport. Jusqu'ici 22 projets ont pu voir le jour, ce qui correspond à quelque 280 000 arbres plantés.

Nous sommes convaincus que l'adaptation au changement climatique exige une collaboration accrue entre les organisations de droit public et celles de droit privé ainsi qu'avec l'industrie de l'assurance. Le changement climatique ouvre de nouvelles perspectives et accélère les innovations, le développement technologique, la recherche, la compétitivité et la sensibilisation de l'opinion publique. Nous ne pourrions réussir qu'en unissant nos forces. La prise de mesures appropriées, comme des normes de construction adéquates ou des campagnes de sensibilisation, permettrait d'empêcher nombre de dommages découlant du changement climatique. A nous de mettre à profit nos connaissances, car nous avons un rôle important à jouer. Il nous faut vendre notre savoir-faire et notre gestion des risques face à un monde empreint d'incertitudes. Ainsi, nous encourageons les bons comportements en termes de risque. Nous pouvons aussi contribuer à la prévention en proposant des produits ciblés et des primes appropriées – je pense aux primes plus faibles facturées dans le cas des véhicules hybrides et électriques. Avec de nouvelles solutions d'assurance et une politique de placement appropriée, nous, les assureurs, nous pourrions simplifier aux exploitants et aux investisseurs la planification et la réalisation de projets d'infrastructure pour l'avenir énergétique. Or, cela implique aussi l'instauration de conditions réglementaires correspondantes.

Nous sommes convaincus que les efforts économiques en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'efficacité des ressources ainsi que ceux visant la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et aux autres ressources naturelles non renouvelables exercent un impact positif direct sur la compétitivité. Plus notre économie nationale se positionnera tôt dans cette direction, plus les opportunités économiques à saisir seront importantes et contribueront à asseoir notre prospérité. Forte de sa puissance d'innovation et de sa position dominante dans le domaine de la technologie et de la recherche, la Suisse est très bien placée à l'échelle internationale. En notre qualité d'experts dans le traitement et la gestion des risques et considérant l'importance de notre rôle économique dans les questions relatives à la transformation énergétique, nous les assureurs, nous sommes particulièrement crédibles et sollicités. Nous en avons pleinement conscience.